

# Le paysage, l'élu.e et le projet local

## Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

ATELIERS ET VISITES

 **Le paysage,  
l'élu.e et  
le projet local**

Comprendre et agir pour  
l'évolution de mon territoire

**17 et 27 mars 2025**

8h30 - 17h

Bourg-sur-Gironde

Audenge



 **Gironde**  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

**AMG**  
Association des Maires et des Présidents  
d'intercommunalité de Gironde

 **c|a.u.e**  
Fédération nationale

 **MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le paysage, l'élu.e et le projet local

## Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



### Public

Élu.es et agent des collectivités territoriales en charge de l'urbanisme, du paysage, des espaces verts, de la transition écologique, etc.

### Dates

17 et 27 mars 2025

### Lieux

Bourg-sur-Gironde : salle de la MSP,  
200 rue du Mas (17 mars)  
Audenge : 23 rue des Acacias  
(27 mars)

### Durée

14h (8h30 - 17h)

### Tarif

Gratuit comprenant les déjeuners du midi

### Méthode pédagogique

Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

### Prérequis

Aucun

### Livable

Diaporama

### Participants

15 maximum

## ATELIERS ET VISITES

### Objectifs de la formation :

- / Identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local.
- / Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- / Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- / Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.

### Contenu de la formation :

Les élu.es sont les initiateur-riche-s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants, les visiteurs. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Cette formation de deux jours est proposée dans le cadre d'un partenariat national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires du Département où elle se déroule.

### Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine Lehu, Sébastien Cannet, Yezza-Lisbeth Rahmoune, paysagistes-conseillers  
Sylvie Pauliet, conseillère en paysage  
Claire Garnier, urbaniste-responsable formation

# Programme

## Lundi 17 mars 2025 (8h30-17h) - Prendre conscience du paysage et le comprendre

**8 h 30** / Accueil café à la maison des services publics de Bourg-sur-Gironde

**9 h** / **Le paysage dans l'action publique**

A. Paysage, vous avez dit paysage...

B. Prendre en compte le paysage dans l'action publique

C. Étude de cas : la démarche paysagère

**12 h 30** Pause déjeuner

**13 h 30** / **Explorer et analyser le paysage sur site : à Bourg-sur-Gironde, Comps et Plassac**

Aménagement de bourg / belvédère / port / verger / plaine de jeux / traversée de bourg

**Accompagnés par :**

Mathilde Harmand, Architecte des Bâtiments de France, UDAP de la Gironde

Pierre Joly, maire de Bourg-sur-Gironde

Didier Bayard, maire de Comps (sous réserve)

Jean-Louis Bernard, maire de Plassac

Atelier Arcadie, Emmanuel Prieur, paysagiste concepteur

Grégory Épaud, chargé de projet Trame verte et bleue, Syndicat du Moron

## Jeudi 27 mars 2025 (8h30-17h) - Identifier les ressources et les processus pour agir sur le paysage

**8 h 30** / Accueil café à la salle des associations d'Audenge

**9 h** / **Ressources et outils à mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage**

A. Cas pratiques : demain, quel paysage pour ma commune ?

B. Quelles ingénieries paysagères à disposition ?

C. Retour d'expérience de la commune de Saint-Selve : de l'idée à la réalisation du projet de paysage

**12 h 30** Pause déjeuner

**13 h 30** / **Explorer et analyser le paysage sur site : à Audenge et Biganos**

Aménagement de bourg / place / parking perméable / jardins collectifs / jardins de pluie

**Accompagnés par :**

Émilie Richard, inspectrice des Sites, DREAL

Loïc Antunes, paysagiste, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Élus des communes visitées : Biganos, Audenge

Trouillot et Hermel, paysagistes concepteurs

Cécile Rasselet, directrice de l'aménagement urbain, Aquitanis

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé pour savoir si les objectifs ont été atteints.

# Inscription



M.     Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

## Réponse souhaitée avant le 7 mars 2025

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde:**

/ Sur le site internet :

<https://framaforms.org/inscription-a-la-formation-le-paysage-lelu-et-le-projet-local-17-mars-2025-et-27-mars-2025-8h30-17h>

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com).

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>